

CAHIER DES CHARGES

Plateforme Web des Acteurs de la Prévention de l'Inaptitude Professionnelle

Contexte

CREATIV' et la CRESS Bourgogne Franche-Comté se sont associés pour mener une gestion prévisionnelle territorialisée des emplois et des compétences dans l'ESS en Côte d'Or.

Les constats réalisés lors du diagnostic partagé ont révélé qu'il existait un réel besoin de travailler sur la **sécurisation des parcours professionnels** dans le champ de l'action sociale et de la santé. En effet, des problématiques de pénibilité et d'usure au travail ont été identifiées (entre autres) dans les métiers **d'aide à domicile, d'aide-soignant, et d'aide médico-psychologique**.

C'est la raison pour laquelle CREATIV' et la CRESS ont travaillé avec des entreprises volontaires du secteur social et médico-social, des salariées menacées d'inaptitude médicale, et un certain nombre d'acteurs du territoire : les services de l'Etat (DIRECCTE), du Conseil régional, l'ARACT Bourgogne Franche-Comté, l'UDES, la CGT, la CFDT, l'AIIST 21, l'AGEFIPH, l'OETH, Cap Emploi/SAMETH 21, UNIFAF, Uniformation, AGEFOS PME, , la CPAM, la CARSAT...

Les travaux menés en 2016-2018 ont permis de repérer les manques et les bonnes pratiques dans la prévention et la gestion de l'inaptitude, en amont et tout au long du parcours des salariés (dans les entreprises mais également en dehors). Des préconisations ont été formulées, devant donner lieu à un plan d'actions qui sera déployé dans les mois prochains.

I) Finalité de ce travail

La finalité de ce travail est la création d'une plate-forme numérique qui doit permettre de :

- Capitaliser l'ensemble des résultats des travaux conduits : enseignements tirés, outils, témoignages, bonnes pratiques, cartographie des acteurs et leur offre de service, préconisations...
- Servir de support à l'essaimage, c'est à dire à la mise en oeuvre d'un plan d'actions visant à améliorer la prévention de l'inaptitude professionnelle au poste et de la désinsertion professionnelle : dans les entreprises des secteurs visés, dans les organismes de formation préparant les professionnels et futurs professionnels, dans l'action des différents acteurs du territoire impliqués dans cette problématique.

Dans un premier temps, le périmètre de cette plate-forme est :

- Au niveau géographique : le bassin dijonnais,
- Au niveau sectoriel : les établissements du secteur social et médico-social de l'ESS.

Il est important de prévoir une évolution possible de ces périmètres / une duplication possible de cette plate-forme numérique sur d'autres territoires / dans d'autres secteurs.

II) Objectifs de ce travail

- Mettre en place une plate-forme ressource pour l'ensemble des acteurs (salariés, entreprises, Instances Représentatives du Personnel, partenaires...) de sorte qu'ils puissent repérer les bonnes pratiques, les outils, les dispositifs et acteurs pouvant être mobilisés (il va de soi que cette plate-forme devra être continuellement mise à jour)
- Valoriser l'offre de services des différents partenaires parties-prenantes du projet qui devront se l'approprier et la considérer comme un média naturel à alimenter
- Servir de support aux futures actions menées par le ou les chargé(s) de mission appelé(s) à coordonner le plan d'actions "Prévention de l'inaptitude professionnelle". De ce fait, cette plate-forme sera amenée à évoluer dans le temps.

III) Description du projet de développement

La plateforme devra permettre à des personnes ayant diverses focalisations, d'interroger un même noeud et de n'en retirer que l'information pertinente pour elles.

Les focalisations

1. le salarié ou l'éventuel futur salarié
2. le créateur ou le dirigeant de l'entreprise
3. le responsable RH et les encadrants intermédiaires
4. le partenaire social (syndicats notamment)
5. le partenaire institutionnel ou assimilé (agences, OPCA, organisme de formation, etc...)

Le choix de la focalisation devra se faire à l'ouverture du site, mais devra aussi être disponible au cours de la consultation.

En effet, en termes d'usage, certaines personnes consultant les contenus peuvent avoir pour fonction de le faire par procuration (par exemple, les CEP).

Afin de répondre aux exigences d'affichage de contenu, le projet devra être développé avec le CMS Drupal. Il sera utilisé des templates adaptables en fonction des user-agent et du support d'affichage.

Le CMS sera installé sur un serveur LAMP dédié, administré via un CPanel.

Par ailleurs, des droits spécifiques seront attachés aux différentes focalisations afin de réglementer l'accès à certains contenus.

LES PRINCIPAUX TYPES DE CONTENU :

- les étapes
- les outils existant
- les acteurs
- les témoignages (multimédia)
- informations

Les types de contenu “informations”, “outils” et “acteurs” devront permettre l’insertion de logo aux formats courants (svg, png, jpg...).

Les étapes

Les étapes sont les principaux nœuds d’affichage. En effet, dans la logique du projet, ce sont les éléments qui permettent de se situer dans le parcours du salarié et d’apprécier les trajectoires possibles ainsi que ce qui peut être fait pour les corriger.

Un moteur de recherche devra permettre d’interroger ce type de contenu. La capacité de recherche du moteur ne devra pas être limitée à une simple correspondance exacte. Le moteur de recherche devra pouvoir proposer des réponses adaptées suivant la pertinence des termes rechercher et ordonner les résultats en fonction de celle-ci.

Une infographie interactive devra permettre d’interroger, visuellement, les étapes de parcours. Cette infographie pourrait, pour exemple, prendre la forme du modèle ci-dessous.



Chaque étape présente, comme rubrique:

- la description universelle de l’étape (présentation de ses caractéristiques reconnaissables), sous forme de média vidéo ou interactif
- les obstacles rencontrés, selon la focalisation choisie
- les outils existant, selon la focalisation, pour agir sur les problèmes rencontrés
- les outils en développement
- les bonnes pratiques à appliquer (précautions à prendre, organisation à prévoir, informations à demander) pour faciliter le traitement des situations, selon la focalisation choisie
- les acteurs clés à mobiliser dans la situation décrite, selon la focalisation
- les étapes vers lesquelles l’étape actuelle peut conduire
- des témoignages d’acteurs sur l’étape questionnée
- les références légales ou documentaires sur la situation rencontrées
- l’actualité

Les outils

A la saisie, il sera nécessaire de pouvoir préciser si l’outil renseigné existe déjà ou s’il est en développement. En fonction de cette saisie, des affichages distincts devront être faits.

Il sera nécessaire de proposer dans la vue d'affichage, un moteur de recherche permettant de questionner les outils selon les termes rechercher. La capacité de recherche du moteur ne devra pas être limitée à une simple correspondance exacte. Le moteur de recherche devra pouvoir proposer des réponses adaptées suivant la pertinence des termes rechercher et ordonner les résultats en fonction de celle-ci.

En terme d'affichage, le contenu "outils" donnera à voir:

- une description explicite (non-exhaustive) de l'outil
- un chemin d'accès à l'outil, lorsqu'il est disponible sur internet
- le contact du ou des acteurs ayant créés l'outil ou étant spécialisé sur celui-ci
- l'actualité liée à l'outil

La vue de chaque outil devra renvoyer aux étapes où il est utilisé, aux acteurs concernés, ainsi qu'aux témoignages et actualités correspondants.

Les acteurs

Un type de contenu "Acteurs" devra permettre une cartographie (vue) des acteurs sur le territoire, en fonction de leurs compétences. Cette cartographie devra prendre la forme d'une infographie dynamique, liée aux contenus saisis.

L'appréciation des compétences sera fonction des étapes sur lesquelles ils interviennent et des outils qu'ils mobilisent.

Il devra donc être possible de naviguer vers l'ensemble des contenus à partir de cette cartographie (infographie interactive).

Cette cartographie sera un contenu vivant et donc, aisément évolutif.

De façon générale, le type de contenu "Acteurs", devra permettre de recenser les informations suivantes:

- dénomination légale de l'acteur
- siège local
- contact téléphonique général
- adresse web
- mail de contact général.

Un type de contenu "contact" sera adjoint à ce type de contenu pour référencer individuellement, avec le plus de modularité possible, les personnes clés susceptibles d'être mobilisées, en fonction de la focalisation

Ces "contacts" devront être accessible depuis la vue de chaque "acteur".

Un moteur de recherche devra permettre, sur le modèle envisagé pour les outils, de rechercher les acteurs pertinents en fonction de certains critères et de la focalisation.

Depuis chaque vue "acteur", on devra pouvoir voir l'ensemble des étapes où il intervient et des outils dont il dispose. Il en sera de même pour les actualités.

Les témoignages

Les contenus vidéos sont considérés et infographiques sont considérés, dans ce projet, comme des pivots de la communication. Ils correspondent à une forme d'information plus aisément accessible, quelque soit la qualité de l'utilisateur. Il apparaît, dès lors, essentiel de les mettre en avant.

C'est pourquoi, l'ensemble des contenus vidéos devront être accessibles sous la forme d'une plateforme vidéo avec un moteur de recherche, sur le modèle de ceux précédemment cités.

Ces vidéos devraient, cependant, pouvoir être hébergé sur une source externe (YouTube, Dailymotion, etc...).

La vue de chaque vidéo devra renvoyer aux étapes, aux acteurs, aux outils et aux actualités qui lui sont liés.

Les actualités

Il s'agit d'un type de contenu généraliste, horodaté, qui permette d'informer sur des événements (formations, ateliers, conférences, colloques, forums...) liés, soit aux étapes, soit aux acteurs, soit aux outils consultés.

La saisie des informations devra pouvoir se faire via une interface de type agenda, offrant la possibilité d'enregistrer des événements répétitifs.

Les vues d'affichage de ce type de contenu devra offrir la possibilité d'exporter la vue au format ical ou de synchroniser le contenu de l'agenda avec un client ou un agenda en ligne.

L'agenda intégrera, le calendrier des jours fériés et des vacances scolaires (non affichés à la consultation) afin de faciliter la planification des événements.

Les informations

Le type de contenu "informations" devra offrir la possibilité de saisir des textes simples. Il proposera 3 champs:

- titre
- contenu d'information
- insertion d'une image

Il offrira aussi la possibilité d'épingler un résumé de la note d'information à l'accueil du site. Un nombre de résumé restant à définir devront pouvoir être ainsi épingler à l'accueil du site.

AUTRES POINTS DE DÉVELOPPEMENT

Les autres points de développement (agencement des pages, des rubriques, des menus, ergonomie, etc.) seront déterminés avec le prestataire retenu, au cours du développement, dans le cadre d'un dialogue avec le responsable du projet.

Il est d'ores et déjà convenu que:

- le site devra proposer un moteur de recherche intelligent, accessible depuis toutes les pages
 - les résultats mettront en avant les contenus vidéos, dans sa présentation
 - les résultats devront être affichés selon leur pertinence

- le site devra être développé afin de s'adapter à l'ensemble des moyens de consultation existant (responsive web design)
- chaque page de contenu devra renvoyer aux autres contenus qui lui sont liés, suivant la logique de "parcours" présentée plus haut
- l'ensemble des contenu affichés devront pouvoir être exporté sous une forme individuelle (pdf, impression, envoi par mail)

Une maquette a été réalisé, à des fins d'illustration, et peut servir à appréhender le projet d'ensemble. Elle est mise à disposition, à l'adresse ci-dessous:

<https://sites.google.com/view/pinaptess/accueil>

L'ADMINISTRATION COURANTE

L'alimentation du contenu du site reste à organiser. Toutefois, il est sûr qu'il sera alimenté par des personnes n'ayant aucune compétences spécifiques en matière de développement web ou de webmastering. Dès lors, les systèmes permettant de saisir et d'enregistrer le contenu devront être les plus conviviaux possibles.

Pour ces mêmes raisons, les outils de type "WYSIWING" ne devront pas être utilisé pour l'alimentation courante des contenus.

L'élaboration de l'interface d'édition devra faire l'objet d'un échange continu avec le responsable du projet.

LA MAINTENANCE (ADMINISTRATION TECHNIQUE)

Le prestataire devra proposer, en même temps que son offre pour le développement du site, une offre pour l'administration technique du site. Celle-ci devra comprendre, pour une durée de un an (année civile) renouvelable :

- les mises à jour de sécurité des modules php utilisés sur le site
- les mises à jour de sécurité du CMS
- la correction des bugs
- un forfait d'heures d'infogérance et de développements complémentaires

IV) Calendrier des travaux

Démarrage des travaux au 18 juin 2018.

Livraison d'une première mouture avant le 31 juillet 2018

Livraison d'une première version corrigée avant le 31 août 2018 capable de recevoir des contenus. L'alimentation du site commencera à cette date.

Livraison d'une seconde version corrigée avant le 01 octobre 2018

Livraison d'un projet fini, avec présentation du projet au Comité de Pilotage, au cours du mois d'octobre 2018 (la date définitive sera précisée au démarrage des travaux).

La présentation des versions intermédiaires se fera avec le responsable du projet qui pourra associer à ces temps de travail les partenaires nécessaires à la discussion.

V) Les modalités de réponse

Les propositions de projets devront être déposées avant le 04/05/2018, 12h, délai de rigueur.

Pour être recevables, les propositions devront:

- être rédigées en français
- contenir la raison sociale du prestataire, ainsi que ses coordonnées postales et téléphoniques
- contenir le nom du responsable en charge de la réponse et les moyens de le contacter par téléphone et par mail
- contenir le nom et les CV des membres de l'équipe mobilisée sur le projet
- faire apparaître distinctement:
 - les coûts liés au développement proprement dit
 - les coûts liés à la création graphique (thème visuels, charte graphique, etc.)
 - les charges de structure
 - les coûts liés à l'animation des partenaires (présentations, brainstorming, etc.)
 - les coûts liés à la maintenance et l'administration technique pour l'année civile 2018

Les propositions seront adressées, soit:

- par mail, à: plateforme.ess@creativ21.fr
- par courrier (ou en mains propres contre bordereau), à: GIP Créativ, 17 avenue Champollion, 21000 DIJON

Une esquisse de projet, consultable en ligne (ou sous forme d'album d'images), serait un plus pour apprécier la proposition du prestataire.

VI) L'instruction

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le budget disponible pour le développement du site et son entretien en 2018 est compris entre 9000€ et 11 000€.

Pour l'instruction, il sera tenu compte:

- de la conformité de la réponse aux exigences minimales fixées par le présent cahier des charges (½ de la note)
- de l'originalité de la réponse (½ de la note), notamment sa plus value au regard du cahier des charges et sa créativité graphique
- des coûts (½ de la note)
- des critères d'achats socialement responsable (localisation, politique sociale, etc.) (½ de la note)

AUTRES INFORMATIONS LÉGALES

Les notifications d'avis d'attribution ou de non attribution seront lancées à partir du 4 juin 2018.